

34 g

[Branches inclinables  
et ajustables]**>> Utilisation (\*)**

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV.

Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

**>> Caractéristiques techniques**

Lunettes à branches réglables horizontalement (4 positions) et verticalement (oculaire pivotant). Protection anti-UV. Traitement anti-rayures.

- ✓ **Épaisseur oculaire:** 2.00 mm.
- ✓ **Monture:** polyamide.
- ✓ **Écran et coque:** polycarbonate.
- ✓ **Vis:** nickelés.
- ✓ **Monture coloris:** noir.
- ✓ **Dimensions:** largeur 150 mm x hauteur 55 mm, profondeur 100 mm (+/- 10 mm).
- ✓ **Poids:** 34 grammes.
- ✓ **Conditionnement :** - carton de 100 unités.  
- boîte de 10 unités.  
- sous sachet individuel.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

**>> Principaux atouts**

- ✓ Lunettes à branches réglables horizontalement (4 positions) et verticalement pour un parfait ajustement de l'équipement sur le visage et une meilleure protection.
- ✓ Coques latérales de protection intégrées. Pont nasal confortable. Écran d'une pièce, vision panoramique.
- ✓ La sécurité associée à un look classique et performant.
- ✓ Fabrication **ISO 9001**.

**>> Conformité**

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

**EN 166 : 2001.** Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

**EN 170 :2002.** Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas)**. Organisme notifié **n°2797**.



Protection mécanique <b>EN 166</b>	Symbole <b>FT</b>	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique <b>EN 166</b>	Symbole <b>1</b>	Classe 1 (travaux continus).
Monture <b>EN 170</b>	Symbole <b>2C.1.2</b>	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marquée 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.Bb). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**  
safety